

## 10. Postulat Salle polyvalent versus salle de gym triple et garage communal

Monsieur le Conseiller Thierry Luthringer lit le postulat du groupe PS-LV.

### Citation

Au plan d'investissements 2024-2028, dans la catégorie Formation il est formulé « Etude salle de gym triple + garage communal pour un montant de 300'000 frs en 2025. » Toujours dans le même plan d'investissement, il est noté 1'500 000 Frs pour une adaptation du centre sportif en 2027. Nous faisons l'hypothèse que ces désignations font suite la motion du groupe PLR/VL du 19.06 2023 « Création d'une halle polyvalente » qui « demandait à la Municipalité d'étudier la faisabilité d'une Halle Polyvalente en tenant compte non seulement des besoins actuels de nos citoyens (-ennes) et de nos entreprises mais également des besoins futurs qui ne manqueront pas d'apparaître au vu des évolutions sociales et économique déjà perceptibles. » Si nous sommes d'accord, comme le mentionne la motion citée précédemment qu'il manque une structure pour organiser : réunions, manifestations, conférences, assemblées, expositions commerciales et culturelles, lotos, soirées dansantes, concerts et spectacles, carnaval, comptoir, festival de musique, marché le samedi, forum économique, etc. Nous constatons depuis lors :

- Une augmentation de l'occupation des salles de sport pour des manifestations (comptoir, spartan, Mad Mountain) durant des jours et des semaines de scolarité privant non seulement les élèves des écoles ainsi que du CPNV des salles de sport mais aussi des sociétés locales comme le Zartcirque, le fitnes ainsi que les sociétés sportives qui sont privées de leur lieu d'entraînement. Bien que des accords aient été trouvés, cela ne peut continuer ainsi, ceci d'autant plus que les besoins vont certainement en augmentation dans une perspective d'un tourisme 4 saisons,
- Malgré l'ouverture de la nouvelle salle de sport, une utilisation par les écoles de la petite salle de la poste qui n'est plus aux normes,
- Un besoin de nouvelles salles de classes,
- Des surfaces complémentaires pour la garderie
- Autres...

Par conséquent, le projet de la construction d'une salle de gym triple et des garages communaux au quartier de la gare est certainement une réflexion pertinente permettant d'avoir une réflexion globale non seulement sur les besoins futurs de manifestations qui apparaissent mais aussi de réfléchir le campus scolaire ainsi que les besoins de locaux communaux. En conclusion, au regard de délais qui se comptent en année avant l'ouverture d'une telle structure alors que les besoins sont déjà présents ainsi que les coûts qui seront certainement élevés, nous demandons à la Municipalité, de présenter rapidement au conseil communal, la pertinence et l'état de ce projet.

Fin de citation